



**Lignes directrices et conditions relatives au vote par procuration**

1. LA PRÉSENTE PROCURATION EST SOLLICITÉE PAR OU AU NOM DE LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ.
2. IL Y A LIEU DE LIRE LA PRÉSENTE PROCURATION CONJOINTEMENT AVEC LES DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE AVANT DE VOTER.
3. Si vous désignez les représentants de la direction nommés au verso comme personnes pouvant voter en votre nom, ceux-ci doivent voter conformément à vos instructions ou, en l'absence d'instructions, conformément aux recommandations de vote surlignées pour chacune des résolutions figurant au verso. Si vous désignez quelqu'un d'autre pour exercer les droits de vote rattachés à vos titres, cette personne devra aussi voter conformément à vos instructions ou, en l'absence d'instructions, à son gré.
4. La présente procuration confère à la personne désignée le pouvoir de voter à son gré relativement aux modifications ou aux changements touchant les questions indiquées dans l'avis de convocation à l'assemblée qui l'accompagne et aux questions dûment présentées à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report.
5. Le porteur de titres a le droit de désigner une personne ou une société autre que la personne ou la société indiquée dans le formulaire de procuration pour le représenter à l'assemblée. Il peut exercer ce droit en inscrivant dans l'espace prévu à cette fin le nom de la personne désignée, c'est-à-dire dans l'espace « Nom de la personne désignée en lettres moulées » au verso du présent formulaire. Cette personne n'est pas tenue d'être un porteur de titres de la Société.
6. Le présent formulaire de procuration n'est valable que s'il est signé. Prière de le dater. Si le formulaire de procuration n'est pas daté, il est réputé porter la date de sa mise à la poste aux porteurs de titres de la Société.
7. La présente procuration n'est valide que si elle est présentée selon l'une des **méthodes de vote** et reçue par *Compagnie Trust TSX* avant l'échéance pour la présentation des procurations indiquée au verso ou, dans le cas d'un ajournement ou d'un report de l'assemblée, au moins 48 heures (exception faite du samedi, du dimanche et des jours fériés) avant l'heure de l'assemblée ajournée ou reportée. Le président ou la présidente de l'assemblée pourra à son gré accepter ou rejeter les procurations présentées en retard, et il ou elle n'est ce faisant nullement tenu d'accepter ou de rejeter certaines procurations données.
8. Si le porteur est une société, la procuration doit être signée par un dirigeant ou un avocat dûment autorisé de celle-ci; le porteur pourrait devoir fournir des documents attestant la capacité du signataire à signer la procuration.
9. Vous pourrez consulter les lignes directrices de l'établissement adéquat des procurations au [www.stac.ca](http://www.stac.ca). Veuillez vous reporter à la section Protocole concernant les procurations (« Proxy Protocol »).

**Livraison électronique**

Si vous êtes un porteur de titre inscrit et que vous souhaitez recevoir les futures communications de l'émetteur par voie électronique, notamment pour les documents relatifs à l'assemblée, les états financiers et le système d'inscription directe (DRS), lorsqu'il y a lieu, vous pouvez le faire des manières suivantes :

1. Après avoir voté en ligne au [www.voteproxonline.com](http://www.voteproxonline.com) à l'aide de votre numéro de contrôle
2. Au moyen du portail en ligne de Compagnie Trust TSX, Investisseur InSite. Vous pouvez vous connecter ou vous inscrire à l'adresse <https://www.tsxtrust.com/investor-login>

Pour en savoir plus, rendez-vous à l'adresse [www.tsxtrust.com/consent-to-electronic-delivery](http://www.tsxtrust.com/consent-to-electronic-delivery)

**Procédures de notification et d'accès**

Les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières ont adopté des règles qui permettent la sollicitation de procurations au moyen de procédures de notification et d'accès plutôt que par la livraison de documents papier. Ce processus permet la publication sur un site Web des documents relatifs aux assemblées, notamment les circulaires d'information de la direction, ainsi que des états financiers annuels et des rapports de gestion, en complément à leur mise en ligne sur SEDAR+. Les procédures de notification et d'accès prévoient que les documents relatifs aux assemblées pourront être consultés pendant une période d'un an après leur publication et qu'une version papier de ces documents pourra être demandée à tout moment au cours de cette période.

L'information relative aux questions ou aux ensembles de questions qui feront l'objet d'un scrutin est présentée dans les sections de la circulaire d'information dont le titre correspond aux résolutions figurant au verso. Il y a lieu de consulter la circulaire d'information avant de voter.

Osisko Development Corp. a choisi d'utiliser les procédures de notification et d'accès et de vous transmettre les renseignements suivants:

Les documents relatifs à l'assemblée peuvent être consultés en ligne à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) et à l'adresse <https://docs.tsxtrust.com/2355>.

Si vous souhaitez obtenir une version papier des documents relatifs à l'assemblée ou si vous avez des questions au sujet des procédures de notification et d'accès, veuillez appeler au 1-866-600-5869. Pour obtenir ces documents dans des délais qui vous permettront de voter avant l'assemblée, votre demande doit nous parvenir d'ici le 12 juin 2026.

**METHODES DE VOTE**

**INTERNET**

Rendez-vous au [www.voteproxonline.com](http://www.voteproxonline.com) et saisissez le numéro de contrôle à 12 chiffres indiqué ci-dessus.



**TELECOPIEUR**

416-595-9593

**PAR LA POSTE ou EN MAINS PROPRES**

TSX Trust Company  
301 - 100 Adelaide Street West  
Toronto, Ontario, M5H 4H1

**Investisseur InSite**

Compagnie Trust TSX offre gratuitement à tous les porteurs la possibilité d'accéder en tout temps de façon commode et sécuritaire à l'ensemble des données relatives à leur compte, notamment le sommaire des avoirs et l'historique des transactions, et propose des liens vers des formulaires utiles et des listes de questions fréquentes.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur : <https://tsxtrust.com/tinvestor-hub/forms/investor-insite-registration> et remplir le formulaire d'inscription.

Pour obtenir de l'aide, veuillez communiquer avec les SERVICES AUX INVESTISSEURS DE COMPAGNIE TRUST TSX.

Par la poste: 301 - 100 Adelaide Street West Toronto, ON, M5H 4H1  
Téléphone: 1-866-600-5869  
Courriel: [txtis@tmx.com](mailto:txtis@tmx.com)

**Osisko Développement Corp.**  
(La « Société »)

**Assemblée annuelle et extraordinaire**  
**23 juin 2026 à 13h30 (heure avancée de l'Est)**  
**First Canadian Place, 100 King St W Suite 3400,**  
**Toronto, ON M5X 1A4**

**CONTROL NUMBER:**

CATÉGORIE DE TITRES: Actions Ordinaires

DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES: 11 mai 2026

ÉCHÉANCE POUR LA PRÉSENTATION DES PROCURATIONS:  
19 juin 2026 à 13h30 (heure avancée de l'Est)

**PERSONNES DÉSIGNÉES**

Le soussigné désigne par la présente **Sean Roosen, président du conseil d'administration et chef de la direction**, ou à défaut de cette personne désignée **Alexander Dann, chef de la direction financière et vice-président, finances** de la Société, ou, à défaut de ces derniers, **Laurence Farmer, Directeur juridique et vice-président, développement stratégique** de la Société (les « représentants de la direction ») ou, au lieu de l'une de ces personnes, la personne suivante

NOM DE LA PERSONNE DÉSIGNÉE EN LETTRES MOULÉES

à titre de fondé de pouvoir chargé de le représenter à l'assemblée et autorisé à agir et à voter en son nom relativement à toutes les questions qui seront dûment présentées à l'assemblée ainsi qu'à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report, de la même manière et avec les mêmes pouvoirs que si le soussigné était lui-même présent à ladite assemblée ou à une reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report, conformément aux instructions de vote indiquées ci-dessous, s'il y en a.

**- VEUILLEZ CONSULTER LES LIGNES DIRECTRICES RELATIVES AU VOTE AU VERSO -**

RÉSOLUTIONS – LE TEXTE **SURLIGNÉ** AU-DESSUS DES CASES INDIQUE LES RECOMMANDATIONS DE VOTE

	POUR	CONTRE
<b>1. Élection des administrateurs</b>		
a) Sean Roosen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Charles E. Page	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Michele McCarthy	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) David Danziger	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) Stephen Quin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f) Susan Craig	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g) Keith McKay	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>2. Nomination de l'auditeur</b>		ABSTENTION
Nommer PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. (« <b>PwC</b> »), société de comptables professionnels agréés, à titre d'auditeur indépendant de la Société pour l'exercice 2026 et autoriser les administrateurs à fixer sa rémunération;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>3. Résolution concernant le siège social</b>		
Examiner et, s'il est jugé approprié, adopter une résolution spéciale, dont le texte intégral figure dans la circulaire d'information de la direction qui l'accompagne (la « <b>Circulaire</b> »), approuvant une modification aux statuts de la Société visant à changer la province du siège social de la Société, passant de la province de Québec à la province de l'Ontario (la « <b>Résolution concernant le siège social</b> »);	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>4. Résolution concernant le changement de nom</b>		
Examiner et, s'il est jugé approprié, adopter une résolution spéciale, dont le texte intégral figure dans la Circulaire, approuvant le changement de nom de la Société, qui devient « <b>Groupe Aurifère Osisko Inc.</b> » (la « <b>Résolution concernant le changement de nom</b> »).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

La présente procuration, qui remplace et révoque toutes les procurations dont la date est antérieure, **DOIT ÊTRE SIGNÉE**

NOM EN LETTRES MOULÉES	Signature du ou des propriétaires inscrits <span style="float: right;">Date (MM/JJ/AAAA)</span>
------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------

**États financiers intermédiaires** – Cochez cette case si vous souhaitez recevoir les états financiers intermédiaires et le rapport de gestion y afférent.

**États financiers annuels** – Cochez cette case si vous ne souhaitez recevoir les états financiers annuels et le rapport de gestion y afférent

Si vous exercez votre droit de vote en ligne et que vous souhaitez recevoir les états financiers, veuillez remplir le formulaire de demande d'états financiers en ligne après vos instructions de vote. Après l'heure limite, veuillez télécopier la présente page au 416 595-9593.